



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	32	36

Vote
A l'unanimité
Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 23 Novembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 14/11/2023.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. SZWEC Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. SZWEC Eric (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SPECQ André à M. MELLA Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard, M. DE NOAILLES Emmanuel à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : Mme POLLET Clarisse, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-1 autorisant les collectivités à engager et à mandater, par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Considérant que compte tenu de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement du service jusqu'au vote du budget primitif 2024, une ouverture anticipée de crédits d'investissement est proposée au conseil syndical.

Considérant que le montant total du crédit à ouvrir est de 1 083 587.54 € et se répartit comme ci-après :

Article	Objet	Montants votés en 2023	Montant des crédits à ouvrir
2031	Frais d'études	82 665.74 €	20 666.43 €
2051	Concessions et droits similaires	135 542.65 €	33 885.66 €
2151	Installations complexes spécialisées	238 000.00 €	59 500.00 €
2182	Matériel de transport	23 622.00 €	5 905.50 €
2183	Matériel de bureau et informatique	22 000.00 €	5 500.00 €
2184	Mobilier	920.00 €	230.00 €
2188	Autres	23 344.00 €	5 836.00 €
2313	Constructions	747 710.76 €	186 927.69 €
2315	Installations matériel et outillage	471 179.43 €	117 794.86 €
2317	Immobilisations reçues Mise à disposition	2 589 365.60 €	647 341.40 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Président à ouvrir par anticipation au budget 2024 les crédits ci-dessus détaillés

DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 27/11/2023
Le Président

